

Nom :

Prénom :

Séquence 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

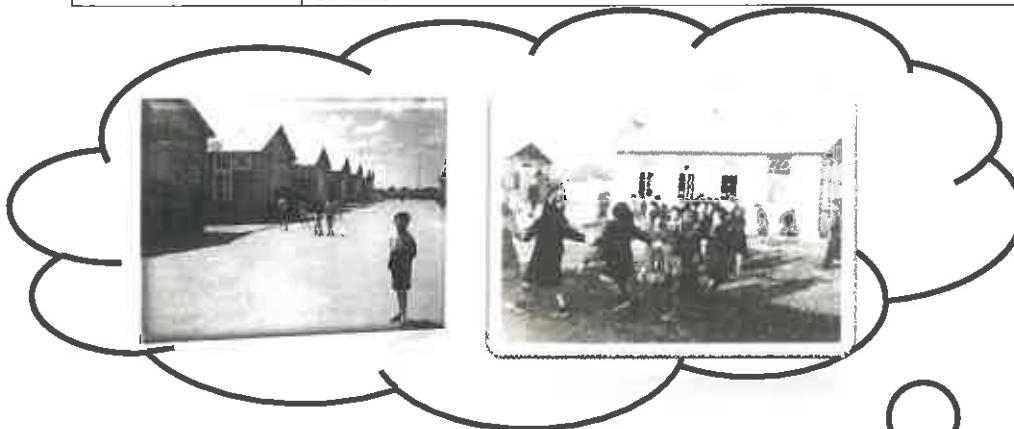
Problématique : « Un objet pour informer » Notre collège, un lieu pas comme les autres ?

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

Composantes du S4C	Eléments significants observés
<input type="checkbox"/> C1.1	<input checked="" type="checkbox"/> C2
<input type="checkbox"/> C1.2	<input type="checkbox"/> C3
<input checked="" type="checkbox"/> C1.3	<input type="checkbox"/> C4
<input type="checkbox"/> C1.4	<input type="checkbox"/> C5
	1.3 - Utiliser et produire des représentations d'objets
	4 - Concevoir des objets et systèmes techniques
	3 - Faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives
	Choisir un élément signifiant
Compétences disciplinaires travaillées	Exprimer sa pensée à l'aide d'outils de description adaptés : croquis, schémas, graphes, diagrammes, tableaux (représentations non normées). ---> Domaine 2 S'approprier un cahier des charges. ---> Domaine 4 Identifier un besoin et énoncer un problème technique, identifier les conditions, contraintes (normes et règlements) et ressources correspondantes. ---> Domaine 4 Réaliser, de manière collaborative, le prototype de tout ou partie d'un objet pour valider une solution. ---> Domaine 4



Pendant la Deuxième Guerre mondiale, 110 nomades de l'Eure ont été persécutés par les autorités françaises et d'occupation.

Du 22 novembre 1940 au 7 mai 1941, près de 90 d'entre eux, hommes, femmes et enfants, furent internés dans une carrière désaffectée de Louviers (Eure), dans des conditions inhumaines.

La plupart furent ensuite dirigés vers le camp d'internement de Jargeau (Loiret), d'où certains ne furent libérés qu'à la fin de l'année 1945.

Le camp de Jargeau

Avec les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, le camp de Jargeau est l'un des trois camps implantés dans le département du Loiret. Il ouvre ses portes en Août 1941 sous l'ordre du préfet du Loiret, Jacques Moranes.

Le camp a une superficie de 2,5 hectares et était doté de 17 baraquements ; le camp de Jargeau était censé pouvoir interner 600 personnes. Il comptera pourtant jusqu'à 1 700 internés.

Le 26 octobre 1940, dans une ordonnance transmise à la préfecture du Loiret pendant la seconde guerre mondiale, 1 700 personnes dont 1 200 manouches, yéniches et forains ont été enfermés dans ce camp de 1941 à décembre 1945.

Les hommes, les femmes et les enfants vivent dans des conditions inhumaines. Les baraquements ne sont pas isolées et chauffées par un seul poêle. Les litières ne sont recouvertes que de paille. La vermine grouille dans les lits et infestent les corps décharnés des internés qui souffrent de la faim.

Les allemands n'interviennent jamais dans la vie du camp qui est sous la responsabilité totale de la Préfecture du Loiret.

La libération de la région intervint au mois d'août 1944, mais les portes ne s'ouvrent pas pour autant devant les nomades, les autorités ne voulant pas d'eux sur les routes dans un pays toujours en conflit.

En 1945, on autorisa enfin la libération des familles qui pouvaient fournir un certificat de résidence signé par un maire qui les acceptait sur sa commune. Les maires des communes furent très rares à accepter de signer ce document et les sorties du camp furent très difficiles.

La libération de la France ne concerne pas les internés du camp de Jargeau et il faut attendre le 31 décembre 1945 pour que les familles soient purement et simplement mises à la porte du camp, sans aucune prise en charge, sans logement ni nourriture.

La fermeture définitive intervient en décembre 1945.



Un peu d'histoire ...

Problématique : « Un objet pour informer » Notre collège, un lieu pas comme les autres ?

Séquence □ 1 □ 2 □ 3 □ 4 □ 5 □ 6 □ 7 □ 8 □ 9 □ 10

Situation déclenchante :

Notre collège a été construit sur un ancien camp d'internement pour les nomades et beaucoup d'élèves l'ignorent. Tous les ans des visites, organisées par le CERCIL* ont lieu. Elles permettent de perpétuer le devoir de mémoire. Vous allez devoir concevoir un **pupitre de lecture** qui sera fixé définitivement au sol dans la cour de récréation. Sur ce pupitre nous fixerons des panneaux d'informations, réalisés par des élèves de quatrième, qui présenteront des sujets et lieux importants de l'ancien camps d'internement.



Cahier des charges du pupitre de lecture :

- Doit résister aux intempéries.
- Doit être fixer au sol
- Doit permettre la fixation des panneaux d'informations (650 x 450).
- Doit être accessible à toutes les personnes du collège.
- Ne doit pas présenter des formes dangereuses pour les usagers.
- Doit être agréable à l'œil.
- Doit s'intégrer dans l'environnement du collège
- Le design pourra rappeler le thème des panneaux d'informations (camps d'internement pour les nomades – devoir de mémoire...)

Mots de créateurs:

« Le design est la part de création assurant la cohérence entre les impératifs technologiques de fabrication, la structure de l'objet, sa valeur d'utilisation et son aspect final ». **Raymond Guidot**

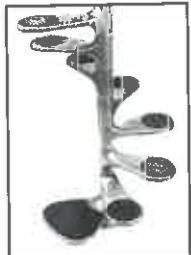
Raymond Guidot
Historien du design, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers. Collaborateur de Roger Tallon à l'agence Technès de 1961 à 1969, il est aussi sculpteur et exploite la décomposition de la lumière blanche pour élaborer des structures lumineuses

« Le design n'est ni un art, ni un mode d'expression, mais une démarche créative méthodique qui peut être généralisée à tous les problème de conception ».

Roger Tallon



Roger Tallon
Designer français, né le 9 mars 1929 et mort le 20 octobre 2011 à Paris, considéré comme le père du design industriel français.



Travail à faire :

Vous devez à l'aide d'un croquis exprimer vos idées qui devront respecter le cahier des charges.

Vous devrez être capable d'argumenter vos choix permettant de répondre à chaque contrainte du cahier des charges.

Des exemples de croquis concernant d'autres projets de conception sont accessibles sur Moodle.

Allez les voir et inspirez-vous-en !

Vous m'enverrez vos projets avant le 1 janvier 2020 à l'adresse suivante :
roussetclosferbois@gmail.com

N'oubliez pas de me spécifier dans votre mail votre nom, prénom et classe.

Au retour des vacances, vous présenterez vos idées, vos solutions techniques à votre îlot à l'aide de votre croquis.

Un seul projet sera retenu. Il pourra regrouper plusieurs solutions de personnes différentes de l'îlot.

Le projet final sera présenté à la classe et vous servira de base de travail pour la suite du projet.

La démarche design

Les étapes du projet :

- identifier et comprendre le problème posé,
- explorer et proposer des solutions,
- choisir et argumenter,
- développer, mener une conduite de projet.

Concevoir un projet de design, c'est travailler dans un champs de contraintes qui cadre et facilite la conception du produit à partir d'un **cahier des charges** et en lien avec la fabrication.

